

Réunion annuelle de Haut Niveau 2011 entre la Commission Européenne et le BIT	1
BIT – Commission Européenne – Secrétariat ACP : collaboration dans la lutte contre le travail des enfants (TACKLE)	2
Nouvelle Politique Européenne de Voisinage.....	2
La Convention sur l'Inspection du Travail de l'OIT a été ratifiée par les 27 Etats membres de l'UE	3
Le Président Sarkozy appelle le G20 à renforcer la dimension sociale de la mondialisation.....	3
Une forte représentation du Benelux au sein du Conseil d'Administration de l'OIT 2011-2014.....	4
Signature d'un nouveau Protocole d'entente entre l'OIT et l'OCDE	4
Quatrième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés : « Partenariat contre la Pauvreté »	4
VIH/sida sur le lieu de travail : séminaires	5
Académie pour la Migration de travail : renforcer la protection, promouvoir le développement et faciliter la gouvernance	5
L'OIT et les Pays-Bas	5
Réunion internationale d'experts sur l'Indice européen d'égalité	5
Séance académique au Luxembourg sur « Le rôle du BIT dans le 21 ^{ème} siècle »	6
Forum sur la politique de développement en Afrique. Les amis de l'Europe, 28 juin 2011, Bruxelles.....	6
La 100 ^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail, juin 2011.....	6
Programme des réunions	6
Contactez-nous	6

Réunion annuelle de Haut Niveau 2011 entre la Commission Européenne et le BIT



Le 20 mai 2011, la 9^{ème} Réunion annuelle de Haut Niveau entre le BIT et les services de la Commission Européenne (CE) s'est tenue à Genève. La délégation du BIT était présidée par Mme Maria Angelica Ducci, Directrice Exécutive et Directrice du Cabinet du Directeur général du BIT Juan Somavia. La délégation de la Commission Européenne était présidée par M. Koos Richelle de la Direction générale Emploi, Affaires Sociales et Inclusion. La nouvelle Ambassadrice de l'Union Européenne (UE) à Genève, S.E. Mariangela Zappia, a participé à la réunion. L'UE était représentée par les Directions Générales Emploi, affaires sociales et inclusion, Affaires Economiques et financières, Affaires intérieures, Développement et Coopération DEVCO, Commerce, et le Service européen pour l'action extérieure.

Durant la Réunion, les représentants des deux institutions ont souligné l'intensification de leur coopération, dans l'UE et ailleurs. A cette occasion, ont été discutés les sujets suivants: les priorités politiques des deux institutions suite à la crise financière et économique; le dialogue social et les normes internationales du travail en temps de crise dans l'UE et à l'extérieur ; la coopération entre BIT-FMI-UE au G20. La réunion a également permis de s'accorder sur une compréhension convergente du rôle de la protection sociale, y compris du Socle de protection sociale des Nations Unies. Cela représente un accomplissement important dans le cadre des discussions majeures sur la protection sociale menées à la Conférence

Internationale du Travail en juin 2011. Une séance a été consacrée à la coopération entre le BIT et l'UE dans les Etats de l'Afrique du Nord/Etats arabes. La collaboration au niveau des migrations de travail, le développement et les questions liées au commerce ont également été discutés. Les résultats de cette réunion de Haut Niveau seront résumés dans des conclusions préparées et adoptées conjointement.

BIT – Commission Européenne – Secrétariat ACP : collaboration dans la lutte contre le travail des enfants (TACKLE)



Le programme «TACKLE» (Tackling Child Labour through Education project) a été lancé par le BIT/IPEC en mars 2008 pour une période de quatre ans. Le programme est cofinancé par la CE et soutenu par le Secrétariat des Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Il a pour objectif d'assister les 12 pays cibles (Angola, Fiji, Guyane, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Mali, Nord-Soudan, Papouasie-Nouvelle Guinée, Sierra Leone, Sud-Soudan et Zambie) dans leurs politiques, plans et actions servant le développement des enfants, et permettant de renforcer leur capacité à aborder le problème du travail des enfants, à supporter les services mis à disposition des enfants retenus de travailler ou à attirer l'attention sur la question du travail des enfants dans les pays mentionnés.

Un atelier de revue à mi-parcours, mobilisant des représentants des Ministères du Travail et de l'Education ainsi que les partenaires sociaux des pays participants, des représentants de la CE et du Secrétariat ACP et des membres de l'équipe

BIT/IPEC, a eu lieu les 23 et 24 mai 2011. A cette occasion, tous les partenaires ont exprimé leur engagement ferme en ce qui concerne les activités promues et mises en œuvre par « TACKLE ».

A l'issue de cet atelier tous les partenaires se sont accordés sur la nécessité de mettre l'accent sur le développement d'approches innovatrices afin de fournir des services aux enfants touchés – surtout au niveau de l'éducation, sur le besoin de renforcer le partage et la distribution des connaissances et de renforcer les actions visant à la sensibilisation. L'Angola, le Sierra Leone et les Nord- et Sud-Soudan recevront par ailleurs davantage de soutien technique durant la période de mise en œuvre restante. L'atelier a également décidé une extension de 18 mois, jusqu'à septembre 2013, afin de permettre la mise en œuvre de toutes les activités prévues et de garantir une meilleure durabilité du projet.

En 2009, IPEC était opérationnel dans 92 pays. Le programme «TACKLE» est, avec le programme IPEC au Pakistan, le seul programme actif cofinancé par la CE et le BIT/IPEC.

Il convient de rappeler que le Conseil des ministres de l'UE a soutenu fermement, en juin 2010, la Feuille de Route 2010, qui vise à éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici 2016. Cette dernière avait été adoptée par la Conférence mondiale sur le travail des enfants qui s'est tenue à La Haye en mai 2010.

Nouvelle Politique Européenne de Voisinage



Le 25 mai 2011, l'UE a lancée une [révision](#) de la [politique européenne de voisinage](#) (PEV), visant à

apporter une réponse à l'évolution politique en Afrique du Nord et dans les Etats arabes. La [proposition](#) du Service européen pour l'action extérieure et de la CE, détermine les principales priorités et directions d'une stratégie PEV redynamisée, qui prévoit un renforcement des relations individuelles et régionales entre l'UE et les pays du voisinage à travers une approche mettant à disposition « plus de fonds pour plus de réformes ». L'UE prévoit des fonds additionnels, tout en souhaitant en parallèle augmenter la responsabilité mutuelle.

La PEV se concentrera sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme, sur une croissance économique inclusive ainsi que sur le développement durable. Cette politique prévoit de s'attacher à la création d'emplois, au renforcement des compétences et de l'employabilité, à la protection sociale, à la revitalisation des secteurs touchés par les crises récentes, au dialogue social, aux droits fondamentaux au travail et aux différentes dimensions de la migration de travail.

Les priorités sont fermement liés aux objectifs stratégiques de [l'Agenda pour le travail décent](#) et aux initiatives du BIT en Afrique du Nord, dans les Etats arabes et dans les pays non membres de l'UE d'Europe de l'Est. Cette politique ouvre des perspectives pour une collaboration concrète entre BIT – UE – Etats membres de l'UE dans le cadre de la PEV.

La Convention sur l'Inspection du Travail de l'OIT a été ratifiée par les 27 Etats membres de l'UE

La République tchèque vient de ratifier la Convention n° 81 sur l'inspection du travail, de sorte que la convention est maintenant ratifiée par tous les Etats membres de l'UE. La Convention

oblige les Etats membres de l'OIT à maintenir un système performant d'inspections du travail.

La ratification marque une avancée considérable, surtout dans le contexte du marché intérieur de l'UE. Elle s'inscrit dans le cadre du support de l'UE à l'Agenda pour le travail décent.

L'OIT félicite l'UE et ses Etats membres pour cet accomplissement et espère que la ratification d'« autres Conventions primordiales de l'OIT », telle que la Convention du Travail Maritime de 2006, suivra prochainement.

Le Président Sarkozy appelle le G20 à renforcer la dimension sociale de la mondialisation



M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, a salué la reconnaissance par le Président Nicolas Sarkozy du rôle clé qu'une organisation tripartite telle que l'OIT peut jouer, dans le renforcement de la dimension sociale de la mondialisation.

Lors de la Réunion Ministérielle du G20 sur la cohérence des politiques, qui s'est tenue les 23 et 24 mai à Paris, le Président de la France – qui occupe actuellement la présidence tournante du G20 – a notamment insisté sur la nécessité de « faire en sorte que la mondialisation s'appuie sur le progrès social pour renforcer le progrès économique », ajoutant que le progrès social est « le meilleur moyen d'assurer la prospérité économique dans la durée ». Ces propos font écho aux récentes prises de position du BIT en matière de justice sociale et de travail décent.

Abordant le sujet du développement de socles de protection sociale à travers le monde, le Président français a salué le travail « remarquable » accompli

par le Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale, soulignant notamment la contribution de sa présidente, Mme Michelle Bachelet.

Enfin, évoquant la nécessité d'un respect accru des droits au travail, le Président Sarkozy a dit vouloir «refuser une concurrence sans règle qui entraînerait tout le monde vers le bas».

Une forte représentation du Benelux au sein du Conseil d'Administration de l'OIT 2011-2014

Le 6 juin 2011, [les nouveaux membres du Conseil d'administration \(CA\) de l'OIT](#) ont été élus. Les résultats offrent une forte représentation des pays du Benelux parmi les trois groupes (travailleurs, employeurs et gouvernements). Pour le Groupe des travailleurs, M. Luc Cortebeek, président de la Confédération des Syndicats Chrétiens (ACV-CSC) est élu membre titulaire. Le président de la Fédération Générale du Travail de Belgique (ABVV-FGTB), M. Rudi De Leeuw, est membre adjoint. De la part du Groupe des employeurs, M. Kris De Meester, premier conseiller au département social de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) a été élu comme membre adjoint. Pour le Groupe gouvernemental, les représentants des Pays-Bas ont été élus comme membre adjoint.

Le CA de l'OIT est une structure tripartite composée de 28 membres gouvernementaux titulaires et 28 membres adjoints puis 14 membres titulaires et 19 membres adjoints pour le Groupe des travailleurs et 14 membres titulaires et 19 membres adjoints pour le Groupe des employeurs. Pour le Groupe gouvernemental, 10 sièges titulaires sont réservés en permanence aux Chefs d'Etats de pays dont l'importance industrielle est la plus considérable, sans élections.

L'OIT-Bruxelles félicite les membres du Benelux pour leur élection et est très satisfait de la représentation du Benelux dans les trois groupes.

Signature d'un nouveau Protocole d'entente entre l'OIT et l'OCDE



L'OIT et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ont signé un nouveau [Protocole d'entente](#) qui renforce leur coopération et coordination dans leurs domaines d'intérêt et d'activités communs.

Ces dernières années, l'OIT et l'OCDE ont amplifié leur collaboration dans de nombreux domaines relevant du monde du travail, y inclus l'emploi, la protection sociale, les travailleurs migrants, les emplois verts, la sécurité et la santé au travail et les statistiques. Cette intensification dans la coopération a conduit les deux organisations à déployer un Protocole d'Entente, qui remplacera le Protocole signé en 1961.

Quatrième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés : « Partenariat contre la Pauvreté »



La [Quatrième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés](#) a pris place à Istanbul en Turquie, du 9 au 13 mai 2011 avec comme thème central le «Partenariat contre la Pauvreté». La Conférence a évalué les résultats du programme d'action de dix ans pour les pays les moins avancés et adopté de nouvelles mesures et stratégies pour

un développement durable de ces pays pour la décennie suivante.

Le système des Nations Unies entier, y compris le BIT, a été mobilisé afin d'apporter une expertise spécialisée dans différents domaines et de proposer des stratégies compréhensives et orientées vers l'action.

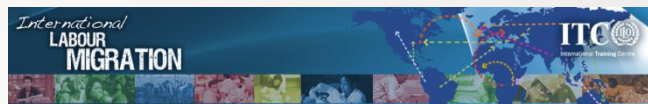
Les Commissaires de l'UE pour le Développement et le Commerce, M. Andris Piebalgs et M. Karel De Gucht, ont participé à la Conférence ainsi que le Directeur général du BIT Juan Somavia.

En préparation de la Conférence, une étude du BIT intitulé « Croissance, Emploi productif et Travail Décent dans les pays les moins avancés » a été rédigée. L'étude signale les défis et les opportunités pour une transformation structurelle, pour la création d'emplois et l'éradication de la pauvreté. Elle offre un portefeuille d'options politiques qui peuvent être ajustées à la situation des pays concernés.

VIH/sida sur le lieu de travail : séminaires

La Coopération Technique Belge (CTB) vient d'organiser un séminaire international intitulé « VIH/sida, politique sur le lieu de travail : ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire », le 31 mai 2011 à Bruxelles. La directrice du Programme BIT/Sida Sophia Kisting a présenté la Recommandation OIT n°200 de 2010 concernant le VIH et le Sida et le monde du travail. Le BIT espère que l'initiative de la CTB contribuera à une meilleure intégration de la prévention du VIH/Sida et donnera une réponse aux initiatives de coopération au développement de la Belgique, des autres Etats membres de l'UE et de la Commission Européenne.

Académie pour la Migration de travail : renforcer la protection, promouvoir le développement et faciliter la gouvernance



Du 4 au 15 juillet 2011, l'Académie pour la Migration de Travail – organisée par le Centre international de Formation de l'OIT – aura lieu à Turin. L'Académie propose un ensemble de cours sur trois champs thématiques de la migration : gouvernance, protection et développement. Les frais de scolarité sont de 3.250 euros, comprenant l'hébergement et les repas pendant deux semaines. Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Miriam Boudraa, socpro@itcilo.org ou +39 011 6936359.

L'OIT et les Pays-Bas

La Fédération nationale des syndicats chrétiens aux Pays-Bas (CNV) a organisé, en collaboration avec les autres syndicats, les employeurs et le gouvernement néerlandais, un séminaire sur 'La liberté syndicale et la négociation collective dans le monde entier : l'OIT joue-t-il un rôle significatif ?' Cet événement s'est tenu le 20 juin à La Haye, Pays-Bas. Pour plus de renseignements: vriendenilo@cnv.nl.

Réunion internationale d'experts sur l'Indice européen d'égalité



L'[Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes](#), une agence qui aide l'UE et ses Etats membres à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, a organisé une première réunion internationale d'experts sur [l'Indice européen](#)

d'égalité, le 4 mai à Vilnius, Lituanie. Cet indice a pour but de faciliter la comparaison des données relatives à l'égalité entre hommes et femmes au niveau de l'UE. La discussion a permis aux experts de partager et de comparer expériences et bonnes pratiques au sujet de l'égalité entre hommes et femmes, de débattre sur les différentes perspectives et de définir un cadre théorique exhaustif et abordable pour l'égalité des sexes dans les Etats membres de l'UE-27.

Mme Jane Hodges, Directrice du Bureau de l'OIT pour l'égalité entre hommes et femmes, a participé à cette rencontre, tout comme des représentants de l'OCDE, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de l'Agence européenne des droits fondamentaux. Ils ont partagé leurs expériences respectives sur les indicateurs d'égalité entre hommes et femmes suivis par leurs organisations respectives.

Plus d'informations:

http://www.ilo.org/gender/Events/lang--en/WCMS_145573/index.htm

Séance académique au Luxembourg sur « Le rôle du BIT dans le 21^{ème} siècle »



A l'occasion de la 100^{ème} Session de la Conférence Internationale du Travail, la Chambre des Salariés du Luxembourg a organisé le 24 mai dernier une séance académique sur le BIT et son rôle au 21^{ème} siècle. La session s'est tenue en présence de S.A.R le Grand-Duc de Luxembourg et de M. Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de

l'Immigration, soutenant le rôle de l'OIT dans la protection de la justice sociale et de l'emploi.

Forum sur la politique de développement en Afrique. Les amis de l'Europe, 28 juin 2011, Bruxelles



Assane Diop, Directeur exécutif du BIT participera à la [session](#) « Aider l'Afrique à lutter contre les disparités sociales », le 28 juin 2011. Il présentera, entre autres, la pertinence du socle de protection sociale pour l'Afrique.

La 100^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail, juin 2011



La Conférence annuelle de l'OIT a conclu ses travaux le vendredi 17 juin après l'adoption de nouvelles normes pour les travailleurs domestiques (la CIT a adopté, avec une grande majorité, une convention et une recommandation concernant le travail décent pour les travailleurs domestiques – une étape importante dans la promotion du travail décent d'environ cent millions de travailleurs domestiques), et quelques pas supplémentaires vers ce que le Directeur général du BIT, M. Juan Somavia, a appelé «une nouvelle ère de justice sociale». Dans le prochain bulletin d'information, nous reviendrons sur la 100^{ème} Session de la CIT.

Programme des réunions

[Liste des réunions prévues par le BIT](#)

Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les activités du BIT, veuillez contacter :

OIT-Bruxelles



Organisation
Internationale
du Travail

Bureau de l'OIT

*pour l'Union européenne
et les pays du Benelux*

BULLETIN D'INFORMATIONS

N°4 juin 2011

Rue Aimé Smekens 40
B-1030 Bruxelles
Belgique

Tél. : + 32.(0)2.736.59.42

Fax : +32.(0)2.735.48.25

E-mail : ilobrussels-press@ilo.org

Site internet : www.ilo.org/brussels

